



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/947

Le 30 avril 2020

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: **Commission d'études 6 des radiocommunications (Service de radiodiffusion)**
 – **Suppression de 5 Questions UIT-R**

Dans la Circulaire administrative CACE/944 en date du 21 février 2020, la Commission d'études a proposé la suppression de 5 Questions UIT-R.

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 21 avril 2020.

Les Questions UIT-R supprimées sont indiquées dans l'Annexe de cette lettre.

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: 1

Annexe

Questions UIT-R supprimées

Question UIT-R	Titre
65/6	Besoins en fréquence de la radiodiffusion sonore
105/6	Spectre nécessaire à la radiodiffusion télévisuelle
114/6	Caractéristiques des téléviseurs et des antennes de réception de télévision, essentielles pour la planification des fréquences
124/6	Méthodes de mesure pour la vérification et la validation des procédures de planification de la radiodiffusion télévisuelle et sonore numérique
138/6	Méthodes permettant de signaler que l'intensité sonore est réglée correctement
